

COMMUNE
DE
CHARETTE
38390

Séance du 07 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le sept du mois d'avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Serge PUYPE, Maire.

Nombre de CONSEILLERS :

- en exercice : 11
- Présents : 10
- VOTANTS : 11

Présents : CLEYET Pascale, PUYPE Serge, DUSSURGET Michel, FRANCOZ-GESLAND Christine, SURNON Francis, CROZAT Charles, COMBET Christophe, VIGIER Gwendoline, VEGNANT Karine, DUPUI Jean-Baptiste

Date de :

- La convocation : 02/04/2026
- l'affichage : 02/04/2026

Absent(s) excusé(es) : Caroline TURNER (**procuration à Serge PUYPE**)

Secrétaire de séance : Pascale CLEYET

**OBJET : REMBOURSEMENT DES ACHATS EFFECTUES PAR LES CONSEILLERS
MUNICIPAUX POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des conseillers municipaux, sont amenés dans le cadre de festivités ou autres à effectuer des achats pour le compte de la mairie et font l'avance de ceux-ci.

Afin de pouvoir les rembourser, Monsieur le Maire propose de lister les personnes autorisées à effectuer ces achats :

M. PUYPE Serge, Mme CLEYET Pascale, M. DUSSURGET Michel, Mme FRANCOZ-GESLAND Christine, M. SURNON Francis, M. CROZAT Charles, M. COMBET Christophe, Mme VIGIER Gwendoline, Mme TOURNIER Caroline, Mme VEGNANT Karine, M. DUPUI Jean-Baptiste

Indique que le remboursement s'effectuera avec la facture réglée ainsi que le RIB de l'élu.

Le conseil municipal après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré :

- **APPROUVE** à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance,

Pascale CLEYET

Le Maire,

Serge PUYPE

